

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PAYS FOUESNANTAIS

Association agréée
au titre de la protection de l'Environnement
Arrêté préfectoral N° 2002-597



Communiqué :

**Plan d'action algues vertes :
Le projet de la baie de La Forêt soutenu par les associations**

Les associations environnementales ont finalement décidé de donner un avis favorable au plan d'action envisagé pour lutter contre les algues vertes dans la baie de La Forêt Fouesnant.

Eau & Rivières de Bretagne, l'Association Pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais et Bretagne Vivante ont participé le 6 février à Saint-Yvi, au comité de pilotage du plan algues vertes de la baie de La Forêt. Ce projet répond à un cahier des charges précis : atteindre dès 2015 une baisse de 30 % des fuites de nitrates dans la baie et au plus tard en 2027 de descendre sous les 10 mg/l, avec pour objectif de mettre fin aux marées vertes.

La première version du plan présentée en juin 2011 avait reçu **un avis défavorable** des associations qui lui reprochaient un diagnostic tronqué, un contenu insuffisant, et une absence de hiérarchie dans les actions proposées. Cette analyse associative s'est trouvée renforcée début octobre par la publication de l'avis lui aussi défavorable du comité scientifique régional.

Le 11 décembre dernier, une seconde version du plan avait été présentée aux acteurs locaux. Les associations avaient relevé les améliorations sensibles apportées au projet initial : réduction de 91 T du flux de nitrates d'ici 2015, objectif de 80 % d'engagement individuel des exploitations agricoles, suppression des rotations à risques, développement des surfaces en herbe et de l'agriculture biologique...). Elles avaient cependant regretté le flou de la maîtrise d'ouvrage, l'absence d'objectif chiffré pour les surfaces herbagères, et la non intégration du BV de Fouesnant dans le plan d'action. **Elles s'étaient donc abstenu**s lors du vote.

La volonté des élus locaux de maîtriser le pilotage des actions que revendiquait la chambre d'agriculture, le soutien apporté au projet par les acteurs agricoles et agro-alimentaires du territoire, permettent aux associations de parier sur la dynamique locale engagée et la volonté collective de réussir. C'est pourquoi les trois associations ont **apporté hier un vote favorable** au projet de territoire à très basses fuites d'azote de la baie de La Forêt, en soulignant comme l'a précisé Hubert Meignen d'Eau & Rivières de Bretagne, « *il y a une obligation de résultat* ».

Joëlle Dalmar et Francine Milon de Bretagne Vivante ont également salué le travail effectué ces derniers mois par les deux communautés de communes et les agriculteurs, avant d'ajouter « *c'est à présent l'engagement concret et réel sur le terrain qui sera garant du succès et fera disparaître, à long terme, les algues vertes de la baie de La Forêt* ».

De son côté, Magdeleine Breton présidente de l'Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais prévient : « *nous resterons vigilants sur la bonne exécution des engagements pris pour éradiquer les algues vertes, et déterminés pour obtenir de l'État qu'il transforme les mesures volontaires en contraintes réglementaires si le plan ne recueillait pas l'adhésion prévue.* »

Le 8 février 2012

Contacts : Arnaud Clugery 06 73 30 73 10